



Evaluation à mi-parcours du programme LEADER Chartreuse 2014-2020

Bilan à l'été 2018

« Le Parc naturel régional de Chartreuse, leader
d'une nouvelle organisation territoriale »



LES ORIENTATIONS DU PROGRAMME LEADER

Un positionnement sur 2 enjeux d'avenir :

- Territorialisation des économies rurales
- Changements de pratiques, préservation et valorisation des ressources

Un plan de développement :

1. Mobilisation et valorisation des ressources locales
2. Accueil de qualité et esprit d'entreprendre
3. Gestion durable des ressources et transition énergétique
4. Coopération transnationale et interterritoriale
5. Fonctionnement du programme

LA DEMARCHE EVALUATIVE

Etapes :



Objectifs :

- ✚ Alimenter une **réflexion pour la suite du programme**, sur :

- la stratégie
- les opérations soutenues
- l'animation

- ✚ Permettre au territoire de bénéficier d'une **enveloppe complémentaire** de fonds européens

Méthode utilisée : une approche quantitative et qualitative

- ✚ **27 entretiens** auprès :
 - des porteurs de projets
 - du comité de programmation
 - de l'équipe technique du Parc

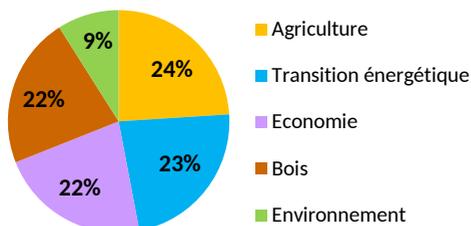
- ✚ **Questionnaires** auprès des porteurs de projets et du comité de programmation

➔ **18 projets étudiés sur 35**

LES RESULTATS DE L'EVALUATION A MI-PAROURS

🚩 Réponse aux objectifs :

- Une **répartition du FEADER équilibrée** entre les thématiques



- Une thématique manquante : la **mobilité**
- Un **appel à candidatures** d'aide aux Très Petites Entreprises **performant** : 8 TPE aidées pour 44 600 € de FEADER
- Une volonté du comité de s'engager davantage sur la **transition énergétique et l'aide aux commerces et à l'artisanat**
- Un **Leader qui s'articule avec les autres politiques** du territoire

🚩 Etat d'avancement :

- **35 projets soutenus**
- **1 300 000 € investis sur le territoire**, dont :
 - 706 000 € de FEADER programmé (la moitié de l'enveloppe)
 - 136 000 € de financements publics captés (Etat, Région, départements, collectivités)
- **Une aide des intercommunalités et des communes** du territoire **indispensable pour les projets privés**
- Un **comité de programmation impliqué**, malgré une légère baisse de participation du collège privé

🚩 Les bénéficiaires du FEADER :

- **2/3 de projets publics**, dont une majorité portée par le Parc et bénéficiant à l'ensemble du territoire
- **1/3 de projets privés**, essentiellement des entreprises, grâce à l'appel à candidatures
- **71% du FEADER concerne des projets transversaux**, qui touchent plusieurs intercommunalités
- Une **réelle difficulté à toucher les pourtours** du territoire
- Une **communication entravée** par le contexte des retards de paiement

🚩 La plus-value de Leader :

- Un contexte national d'**absence de paiement** qui complique la mise en œuvre du programme et pèse sur la trésorerie des porteurs de projets
- Un **appui technique du Parc** qui compense la **lourdeur administrative** du programme
- Une **subvention essentielle** pour réaliser pleinement les projets et ne pas les remettre à plus tard
- Des **projets de qualité**, au regard de la grille de sélection
- Leader : un des derniers outils pour **l'animation territoriale**, indispensable au développement du territoire
- Une **gouvernance publique-privée saluée** par les membres du comité

LES PRECONISATIONS POUR LA SUITE

La stratégie

- ✚ Mettre l'accent sur la transition énergétique et l'aide aux commerces et à l'artisanat
- ✚ Soutenir des actions de mobilité douce
- ✚ Débattre sur l'ajout d'un critère environnemental à la grille de sélection et sur son évolution

La consommation des crédits

- ✚ Pas de transfert d'enveloppe nécessaire, mais maintenir l'équilibre entre les fiches-actions
- ✚ Garder le rythme de programmation pour consommer l'enveloppe d'ici décembre 2020
- ✚ Vérifier toutes les pistes de financements avant de solliciter le programme Leader

Les bénéficiaires du FEADER

- ✚ Continuer à soutenir les initiatives privées, notamment grâce à l'appel à candidature
- ✚ Impliquer davantage les collectivités en pourtours de territoire

L'animation du programme

- ✚ Renouveler le mode de fonctionnement des comités de programmation
- ✚ Communiquer autour du programme et valoriser les projets soutenus (lorsqu'ils seront payés)

Pistes de réflexion pour l'évaluation finale

- ✚ Mener la démarche évaluative avec un appui externe, pour garantir la prise de recul et l'objectivité de l'analyse
- ✚ Conduire une évaluation participative intégrant les membres du comité de programmation (cahier des charges, groupe de travail, mise en œuvre)
- ✚ Envisager une évaluation croisée avec un autre territoire, pour comparer les méthodes de chacun